https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article2266

Au journal officiel du 17 juin 2011

- Actualité - Au journal officiel -

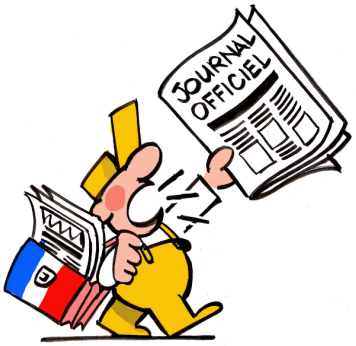

Date de mise en ligne : vendredi 17 juin 2011

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous droits réservés

Fraction des crédits du Fonds national des solidarités actives consacrée à l'aide personnalisée de retour à l'emploi / Financement en outre-mer de travaux de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique des logements anciens / Réseau de maisons de santé rurales sur le territoire Sud Gironde / Immigration, intégration et nationalité / Election du comité des finances locales / Gestion sur support électronique du dossier individuel des agents publics / Création d'une maison de justice et du droit à Val de Bièvre / Aérodromes de Lyon-Corbas, de Bitche, de Valdahon, de Mourmelon et de Saint-Denis-Gillot

Action sociale et logement

– Arrêté du 25 mai 2011 relatif à l'**application en outre-mer de dispositions concernant les avances remboursables sans intérêts destinées au financement de travaux de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique des logements anciens** NOR : DEVL1109911A

– Arrêté du 10 juin 2011 relatif à la **fixation de la fraction des crédits du Fonds national des solidarités actives consacrée à l'aide personnalisée de retour à l'emploi** NOR : SCSA1101671A

Aménagement du territoire

– Décret nÂ° 2011-677 du 15 juin 2011 modifiant le décret nÂ° 2010-1684 du 29 décembre 2010 attribuant le **label de pôle d'excellence rurale** NOR : AGRR1114888D

Etat civil et citoyenneté

– LOI nÂ° 2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'**immigration, à l'intégration et à la nationalité** NOR : IOCK1003689L

Fiscalité et finances publiques

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale

– Avis relatif à l'**élection du comité des finances locales** NOR : COTB1116403V

Fonction publique

– Décret nÂ° 2011-675 du 15 juin 2011 relatif au **dossier individuel des agents publics et à sa gestion sur support électronique** NOR : BCRF1100838D [1]

Justice

– Arrêté du 9 juin 2011 portant **création d'une maison de justice et du droit à Val de Bièvre** NOR : JUSB1115699A

Voirie et transports

– Arrêté du 8 juin 2011 portant modification de l'**affectation de l'aérodrome de Lyon-Corbas (Rhône)** NOR : DEVA1112321A

– Arrêté du 8 juin 2011 portant **fermeture des aérodromes de Bitche (Moselle), de Valdahon (Doubs) et de Mourmelon (Marne)** NOR : DEVA1112325A

– Arrêté du 14 juin 2011 portant **changement de dénomination de l'aérodrome de Saint-Denis-Gillot (La Réunion)** NOR : DEVA1112975A

L'intégralité du JORF nÂ°0139 du 17 juin 2011

[1] Aux termes de l'article 18 de la loi du 13 juillet 1983, « le dossier du fonctionnaire doit comporter toutes les pièces intéressant la situation administrative de l'intéressé, enregistrées, numérotées et classées sans discontinuité », et il ne peut y être fait état « des opinions ou des activités politiques, syndicales, religieuses ou philosophiques de l'intéressé ». Cet article consacre également le droit d'accès de tout fonctionnaire à son dossier individuel dans les conditions définies par la loi. Les règles ainsi énoncées visent à garantir l'authenticité, la neutralité, la confidentialité et l'accessibilité du dossier individuel.

Le décret met en œuvre ces dispositions dans le cadre de la gestion du dossier individuel sur support électronique, afin que les mêmes garanties restent offertes aux agents.

La gestion des dossiers individuels sur support électronique ne constitue pas une obligation pour les autorités administratives ou territoriales gestionnaires. La mise en œuvre de cette faculté est conditionnée à la publication d'un arrêté ou d'une décision de l'autorité administrative ou territoriale pris après avis du comité technique compétent afin de définir les modalités de création et de passage à la gestion des dossiers sur support électronique conformément à l'article 9 du présent décret.

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale